

1<sup>er</sup> novembre 2011

11.435

### **Question Sylvie Fassbind-Ducommun**

#### **Frédéric Hainard, le retour... du dossier**

A lire les propos tenus par le procureur général, M. Pierre Aubert, relatés par la presse s'agissant de la perte temporaire du dossier pénal de M. Frédéric Hainard, il n'apparaît pas extraordinaire qu'un dossier judiciaire disparaisse.

Le Conseil d'Etat peut-il nous indiquer:

- Combien de dossiers sont en mains des autorités judiciaires en 2010, voire en 2011?
- Combien de dossiers de ces autorités sont-ils perdus chaque année et combien sont retrouvés?
- Y a-t-il une autorité plus encline à perdre des dossiers? Si oui, pourquoi? Des mesures sont-elles alors prises?
- Comment sont traités les dossiers perdus non retrouvés par l'autorité en général?